OUVERTURE

MAGAZINE MUNICIPAL





Une Cité de charme et de caractère

Sommaire

#alire

- 3 Le mot du Maire
- 4 Instants choisis
- 10 Dossier spécial
- 20 Travaux
- 24 Tourisme
- 26 Associations
- 30 Souvenir
- 32 CULTURE
- 35 Sécurité
- 36 VIE MUNICIPALE









OUVERTURE - Magazine Municipal -

Directeur de la publication : Cyril BOULLEAUX Responsable de la communication : Vanessa BESSON Conception, réalisation : service communication

Crédits photos : mairie de Villeneuve-sur-Yonne - J.C. Salvinien

Imprimerie Chevillon Tirage: 3500 exemplaires Ne pas jeter sur la voie publique

Pour faire paraître un article dans une prochaine édition du magazine, contactez le service communication de la mairie :

03 86 87 62 24 - communication@villeneuve-yonne.fr

Le mot du Maire

#éditorial

Chères Villeneuviennes, Chers Villeneuviens,

« Ce qu'on peut critiquer, c'est cette prééminence exclusive donnée à l'homme, car cela implique tout le reste. Si l'homme se montrait plus modeste et davantage convaincu de l'unité des choses et des êtres, de sa responsabilité et de sa solidarité avec les autres êtres vivants, les choses seraient bien différentes ».

Théodore Monod



Dans cette période anxiogène que nous vivons, ponctuée entre tensions sociales et crises environnementales, angoisse de nos concitoyens et des acteurs économiques face à des lendemains incertains, vulnérabilité de nos aînés et épidémie du Covid-19 qui a mis nos soignants en état d'urgence mettant en exergue les carences sanitaires comme les fragilités de territoire, il nous revient de nous interroger comme de nous recentrer sur l'essentiel et les priorités de la vie, de réconcilier l'Homme et la nature, la préservation de notre environnement et du monde animal, notre relation à l'autre car nous appartenons à une même communauté de destins et de projets et que cette terre qui nous abrite, chaque jour, nous lance des cris d'alarme auxquels nous ne pouvons rester insensibles. Il en va de l'avenir des jeunes générations à qui nous devons transmettre notre patrimoine naturel, historique et culturel.

Le confinement que nous avons vécu a limité les contacts humains entre les uns et les autres. Au sein d'une même famille, ce sont ces grands-parents qui n'ont pas pu voir leurs enfants et petits-enfants, ces amis, ces voisins qui n'ont pas pu se retrouver en raison des risques de propagation du virus. Ce sont ces commerces de proximité, ces restaurants et bistrots, ces marchés, ces petites entreprises, ces équipements culturels, sportifs et associatifs ou de cultes, ces écoles qui, dans tant d'endroits sont restés fermés alors qu'ils représentent des lieux de vie qui favorisent l'échange, le partage et les savoirs, qui créent du lien social et rompent l'isolement.

Plus que jamais il nous faut poursuivre le chemin de la solidarité et de l'entraide, réinventer notre façon de vivre, de communiquer et de partager. Ici ou là, des élans de générosité, des actes de solidarité, des initiatives individuelles comme collectives se sont manifestées redonnant de l'espoir et du sens au « vivre ensemble ». Dans une ville de notre taille qui reste à échelle humaine, ce lien entre toutes les générations, quelles que soient nos différences est un lien à renforcer, à préserver et à privilégier. Demain, plus que jamais, la capacité collective à impulser ce grand et bel élan doit se manifester pour que Villeneuve-sur-Yonne se décline de façon plurielle et avec humanité.

Cyril BOULLEAUX
Maire de Villeneuve-sur-Yonne
Vice-Président de la Communauté

d'agglomération du Grand Sénonais

Avec mes sentiments dévoués,

Édition printemps 2020

#nouvelleannee

Vœux de la Municipalité 17 janvier 2020



"Que 2020 soit pour notre ville et pour notre territoire, une année dynamique, inspirante et audacieuse. Comme le disait le poète Jean Rostand, "dans toutes les affaires humaines, c'est l'audace qui eut le dernier mot".

Vendredi 17 janvier dernier, Villeneuviens, acteurs économiques et associatifs, partenaires et institutions sont venus nombreux pour assister à la cérémonie des vœux de la municipalité.

Cette festivité s'est ouverte avec la diffusion de la rétrospective de l'année écoulée, suivie du discours de Cyril Boulleaux, maire de Villeneuve-sur-Yonne; l'occasion de retracer le bilan de la vie municipale tout au long de l'année 2019, les actions réalisées, les projets en cours et de souligner la richesse de Villeneuve-sur-Yonne, composée de l'ensemble de ses acteurs économiques, associatifs, culturels, sportifs, paramédicaux et hospitaliers.



Liste des médaillés et récompenses :

2 artisans de notre ville :

- Guillaume PERACCA, charcutier-traiteur Au plaisir du goût.
- Bruno AMARO, boucher-charcutier.

Pour leur engagement culturel:

- Pascal LEGENT, bassiste et leader du groupe Djapp.Pierre-Luan TALBOURDET, ancien élève
- Pierre-Luan TALBOURDET, ancien élève au conservatoire de Villeneuve-sur-Yonne, il a intégré l'école des petits chanteurs à la Croix de Bois.
- Mireille CALISTI, créatrice de l'association pour la Sauvegarde et la Valorisation de l'Église de Valprofonde (SVEV).
- Christophe DUSSOL, photographe et Loane TRIGO, danseuse.

Pour leur engagement sportif:

- Au judo : Diego PIVA, benjamin de 13 ans au palmarès impressionnant
- Au handball : les filles de moins de 18 ans de l'entente Yonne Nord, qualifiées en poule d'excellence régionale.
- USV Pétanque pour leur victoire au championnat des clubs vétérans.

Pour leur engagement écologique :

- Sophie SZEWZYK, déléguée de hameaux, bénévole dans de nombreuses associations, notamment « Sauvons la planète », a fait de la lutte de dépôt sauvage des déchets son cheval de bataille.
- Jean-Marie MORIN, qui oeuvre aux côtés de l'école de pêche pour le nettoyage des étangs.

Pour leur engagement auprès des jeunes :

- Martine PUTHOD impliquée dans la vie de l'école Joubert et de ses activités.
- Loic TINDY, directeur de l'école maternelle Jules Verne, impliqué dans de nombreux projets ambitieux, qui contribuent à l'éveil des consciences écologiques des enfants.

#medailles

Comme chaque année, le conseil municipal a mis à l'honneur des Villeneuviens pour leur engagement (liste ci-contre).

Pierre-Luan TALBOURDET, ancien élève au conservatoire de Villeneuvesur-Yonne, qui a intégré l'école des petits chanteurs à la Croix de Bois, a impressionné le public lors de son interprétation improvisée sur scène.





Remise des médailles



Pierre-Luan
TALBOURDET

Une carte de vœux 2020 alliant patrimoine et danse

Cette carte de vœux est le fruit d'un travail entre un photographe passionné, Christophe DUSSOL et une danseuse Loane TRIGO, âgée de 16 ans, élève de Pascale Chauveau à Villeneuve-sur-Yonne, et membre d'une classe préparatoire d'études supérieures en danse classique à Chalon-sur-Saône.



Le shooting photos s'est tenu devant la porte de Sens, à la mairie, au théâtre de l'espace Pincemin et au musée de la Gendarmerie.

La grâce artistique de la danseuse, qui effectue des sauts ou des entrechats avec des éléments patrimoniaux en arrière-plan, et le travail du photographe ont permis de réaliser de magnifiques clichés, qui ont suscité l'admiration.

Édition printemps 2020

#festivites

Le Carnaval 22 février 2020



Rendez-vous festif incontournable à Villeneuvesur-Yonne, le carnaval s'est déroulé le samedi 22 février. Le soleil était au rendez-vous, la bonne humeur aussi!

Le thème de cette année, les métiers, a inspiré le plus grand nombre !

Côté enfants, Lola la tatoueuse et Florian le cordiste ont été élus reine et roi du carnaval !

Côté adultes, le clown et le professeur d'équitation ont remporté les faveurs des spectateurs.

Les chars décorés et les musiciens de la batucada « Aquarela » ont embarqué le public à travers les rues du centre-ville.

Les danseuses de la troupe ont ensuite émerveillé petits et grands, avec leur samba endiablée et leur costume à couper le souffle!



Ces professionnelles de la danse ont également proposé une initiation à la samba au public présent : tout un art, pas si facile à maîtriser en quelques minutes !





#conservatoire

Journée Portes ouvertes à l'Espace Pincemin

22 février 2020

Cette journée Portes ouvertes, organisée par l'école intercommunale du Grand Sénonais, était l'occasion de venir découvrir la richesse de l'offre du conservatoire lors de cette journée exceptionnelle.

L'après-midi a permis aux visiteurs de découvrir l'école intercommunale et d'obtenir des informations administratives et pédagogiques.

A partir de 17h45, place aux concerts proposés par les élèves de l'école intercommunale du Grand Sénonais :

Ensemble de cuivres, Duo tzigane, Orchestre 1^{er} cycle vents, Ensemble de clarinettes, Ensemble de flûtes, Big Band.





Les grands-mères à l'honneur 1^{er} mars 2020

Le dimanche 1er mars dernier, les résidentes de l'établissement les Rives d'Yonne de l'hôpital Roland Bonnion se sont vues remettre, comme chaque année et dans la continuité de la tradition villeneuvienne, chacune une rose, par Cyril Boulleaux, maire de Villeneuve-sur-Yonne, accompagné d'élus, à l'occasion de la fête des grandsmères.

Un moment de partage plein d'humanité.





#talentsenherbe

Festival jeunes talents

6 mars 2020



> De jeunes talents déjà prometteurs

Pour la 6^e édition de son festival Jeunes talents, le service jeunesse de Villeneuve-sur-Yonne a rempli la salle polyvalente de Villeneuve le vendredi 6 mars dernier.

Ce sont ainsi 16 candidats, solistes ou groupes, qui ont enchaîné des prestations de qualité, parfois très originales comme le numéro de trapèze de Maia, classée à la première place, ou la démonstration pleine d'entrain de Jules, 11 ans, capable de restaurer un « cubing » en moins d'une minute.

Fanny, Benoît, chanteurs, et des numéros de charme avec le groupe Danse form, Ophélie, « performer » de Shakira à un niveau professionnel, ont été plébiscités.

Quant à Oswald, 14 ans, sa maîtrise de la trompette est déjà impressionnante.

Parrain de la soirée, Hugo Coulon, champion de breakdance, a ouvert les démonstrations.

Le saviez-vous ?_

Qu'est-ce que le speedcubing ?

Le Speedcubing est une activité sportive qui consiste à résoudre un Rubik's Cube ou tout autre puzzle 3D le plus rapidement possible.

Les prix :

- 1ère: Maia (trapèze)

- 2^e : Fanny (chant)

- 3^e: Benoît (chant)

Les coups de coeur :

- Jury : Jules (speed cubing)

- Public : danse form

- Service jeunesse : Mitzi (chant)

Meilleur espoir: Oswald (trompette)





sse 17, boulevard Victor Hugo 89500 Viller

#democratieparticipative

Rencontres participatives dans les hameaux

janvier 2020

Comme chaque année, le Maire, accompagné d'élus part à la rencontre des habitants des hameaux pour écouter, dialoguer, échanger en toute liberté.

L'occasion également pour la municipalité de recueillir les attentes des habitants et de répondre à leurs éventuelles préoccupations.





Samedi 11 janvier Hameaux de la Haute-Épine et de Château



Vendredi 10 janvier Hameaux de Valprofonde



Samedi 18 janvier Talouan



Samedi 18 janvier Hameaux du Petit Vau et du Grand Vau

Ouverture prochaine d'un magasin de producteurs locaux : le Court-Circuit

Un collectif de 5 agriculteurs du Pays d'Othe, soucieux des enjeux environnementaux et engagés dans un mode de production biologique, a décidé de créer un magasin afin de promouvoir une alimentation saine et équitable.

Les produits à la vente seront variés : viandes, œufs, laitages, légumes frais et secs, fruits, épiceries diverses, boissons et boulangerie... L'ouverture de leur magasin est prévue pour l'été 2020. Les jours d'ouverture prévus sont du mercredi après-midi au samedi soir.



Le Court Circuit 89 42 bis, route de Beaudemont 89500 Villeneuve-sur-Yonne

Édition printemps 2020

CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC

Devant la crise sanitaire exceptionnelle que traverse la France, M. le Maire et la municipalité de Villeneuve-sur-Yonne ont mis en place de nombreuses mesures pour participer à la non-propagation du virus et s'en prémunir.

La municipalité de Villeneuve-sur-Yonne s'est mobilisée sur tous les fronts pour organiser au mieux les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie du Coronavirus – Covid-19.

Pendant la période de confinement, la mairie a mis en place un système d'astreinte : 5 agents au service technique et 5 agents au service administratif de la mairie de Villeneuve-sur-Yonne avec l'installation d'une astreinte téléphonique (03 86 87 62 00) de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30 (la mairie est fermée le samedi).

En dehors de ces horaires, l'astreinte de la police municipale était joignable au 06 60 26 62 01.

M. le Maire a mis en place une cellule de veille, transformée en cellule de crise dont le numéro de contact est le 03 86 87 62 00.

Les services de la ville s'adaptent continuellement pour appliquer les consignes préfectorales et engagent des actions concrètes dans le souci de répondre au mieux et sans délai à la situation actuelle exceptionnelle.

La population a été informée très régulièrement par l'affichage sur les panneaux d'informations, distribution de flyers, de lettres du Maire ainsi que sur les réseaux sociaux de la ville.





Un certain nombre de structures (bibliothèque, musées, office de tourisme, théâtre, cinéma, gymnases, équipements sportifs et salles municipales...), ont été fermées et il a été décidé d'annuler des animations municipales.

La crèche municipale est restée ouverte pour les enfants des professionnels de santé, de soins, des pompiers et des forces de l'ordre.

LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque Jorge Semprún a rouvert ses portes depuis le 2 juin

Votre bibliothèque a rouvert ses portes le 2 juin selon des modalités respectant les conditions sanitaires maximales :

- 1 personne à la fois dans la bibliothèque
- retour des documents et prêts sur des postes différenciés
- entrée par la bibliothèque ; sortie par l'issue de secours afin d'éviter les croisements
- les documents en retour seront :
 - > désinfectés
 - > mis en quarantaine pendant 10 jours
 - > à nouveau nettoyés et mis au prêt

A partir du 2 juin : retour et retrait les après-midi des mardis, mercredis, vendredis, samedis sur rendez-vous (entre 14h et 17h30) Pensez à vous munir de votre carte de lecteur et d'un sac.



Informations pratiques 03 86 87 27 88

mail: bibliotheque@villeneuve-yonne.fr

Consultation du catalogue en ligne : https://bibliothequevilleneuvesuryonne.opac-x.com/

Le Musée-Galerie Carnot

Le Musée-Galerie Carnot de nouveau ouvert au public

La Municipalité a organisé la reprise d'activité du personnel muséal dès le 11 mai afin d'envisager une réouverture du Musée-Galerie Carnot dans des conditions sanitaires satisfaisantes pour son personnel et les publics. Un document garantissant la sécurité en matière d'hygiène et de santé des visiteurs a été réalisé et validée par le Préfet.

JUDITH WOLFE



Floraison 30 mai - 30 août 2020

Après cette longue pause imposée, le Musée-Galerie Carnot a rouvert ses portes le samedi 30 mai prochain avec l'exposition « Floraison » de Judith Wolfe qui se tiendra jusqu'au 30 août. Une programmation culturelle adaptée aux règles en vigueur, à retrouver sur le site internet de la ville, permettra à tous de découvrir l'exposition temporaire, de retrouver les dessins humoristiques de Paul Avoine et les œuvres des collections permanentes.



LE MARCHÉ



Le marché retrouve ses jours et horaires habituels d'ouverture :

le marché en centre-ville accueille le public les mardis et vendredis de 8h à 13h.

Les consignes de sécurité, les gestes barrière et la distanciation physique doivent perdurer.

LA POSTE



M. le Maire avait envoyé un courrier à M. le Préfet pour alerter sur les difficultés liées à la fermeture du bureau de Poste.

Une réouverture de la Poste sous forme de permanences avait été possible

du 12 mai au 27 mai inclus

Depuis le 28 mai, les horaires habituels ont repris :

du mardi au vendredi : de 9h15 à 12h 15 et de 14h à 17h

le samedi : de 9h15 à 12h 15

Toujours dans le respect des règles de sécurité mises en place et les gestes barrière.

CAMPAGNE DE DISTRIBUTION DES MASQUES

La mairie de Villeneuve-sur-Yonne a offert gratuitement à chaque Villeneuvien 2 masques en tissu, lavables et réutilisables.

La distribution de masques à votre domicile s'est déroulée en deux temps : une première a eu lieu le vendredi 15 mai, la seconde durant la 1ère quinzaine de juin.

Nous remercions très chaleureusement ces couturièr(e)s professionnel(le)s ou amat(rices)eurs qui ont donné de leur temps et ont fait preuve de solidarité en se mettant au service des autres :



Mme Chantal BEAULANT, Mme BOURQUI, Mme Chantal CHEVOT, Mme Maryvonne LECOQ, Mme LIGNON-RINALDI Christine, Mme Viviane LUCAS de l'association UNRPA, Mme Françoise MARIO, de l'association UNRPA, Mme Danielle RAMEAU, M. et Mme THOMAS, gérant du camping, Mme Hélène TRIBODET, Mme Pascale ZULIANI

Distribution d'un kit aux commerçants

Monsieur le Maire a procédé le mardi 12 mai, accompagné d'élus, à la distribution de gels hydroalcooliques et de masques aux commerçants de Villeneuve-sur-Yonne, qui ont très largement apprécié cette initiative de la part de la municipalité.



LA COLLECTE DES DÉCHETS



La sécurité des équipages de collecte et la salubrité de l'espace public sont plus que jamais indispensables et vitales.

Elles dépendent du civisme et de la responsabilisation de chacun. Aussi, nous vous remercions de veiller au respect scrupuleux de ces règles de dépôt :

- Les mouchoirs, masques et gants usagés doivent être jetés dans un sac plastique dédié, résistant et bien fermé. Ce sac doit être soigneusement refermé puis conservé 24 heures avant d'être placé dans le sac plastique pour ordures ménagères.
- Les ordures ménagères doivent être impérativement mises en sacs fermés avant d'être mises dans les bacs (assurez-vous que les bacs sont bien fermés).
- Sortez vos bacs avec des gants ET seulement s'ils sont pleins.

Tous les déchets doivent être déposés dans les bacs et les points de collecte prévus à cet effet et en aucun cas sur la voie publique!

Les déchèteries

L'accès aux déchèteries toujours sur réservation

La Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais (CAGS) rouvre les déchèteries uniquement sur réservation aux horaires habituels :

- Rousson : du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, fermée les dimanches et jours fériés
- Vauguillettes : lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le dimanche de 9h à 12h, fermée les jeudis et jours fériés
- Sablons : du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h et dimanche de 9h à 12h, fermée les lundis et jours fériés.

Les réservations se font en ligne à l'adresse : https://demarches.ville-sens.fr/acces-aux-dechetteries/ ou par téléphone au 03 58 45 10 23 et au 06 84 12 49 13.

Important:

- l'usager devra se munir de son code de réservation et de sa carte de déchèterie.
- aucun accès ne sera autorisé sans réservation préalable
- afin d'éviter les files d'attente, il est demandé aux usagers de respecter l'heure de rendez-vous fixé lors de la réservation.
- les usagers seront accueillis par créneau de 15 minutes avec un maximum de 5 personnes à la fois sur chaque site.
 - **⇒** Tous les déchets sont acceptés.



DES PARTENARIATS FRUCTUEUX





> Des repas de « chefs » pour les personnels soignants des EHPAD et de l'hôpital Roland Bonnion!







> Partenariat avec le magasin Casino de Villeneuve-sur-Yonne



> Partenariat avec les pharmacies

Les commerçants



J'aime Villeneuve-sur-Yonne et ses Commerces

C'est la page Facebook qui a été créée par les commerçants de la commune pour tous ceux qui veulent rester informés des dernières nouveautés de vos commerçants préférés !

Des dessins plein d'humour qui illustrent la période de confinement et également le moment où les commerces rouvrent.













Dossier spécial: Coronavirus - Covid 19

Courrier envoyé au Préfet de l'Yonne

République Française



Département de l'Yonne

HOTEL DE VILLE - Place Georges Clemenceau - 99 Rue Carnot - 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE

© 03.86.87.62.00

©accueil@villeneuve-yonne.fr

PREFECTURE DE L'YONNE Place de la Préfecture 89000 AUXERRE

Villeneuve-sur-Yonne, le 5 mai 2020

Nos Réf. :DGS/intervention Maire/Covid-19

Objet : non réouverture des écoles

Monsieur le Préfet,

Par le présent courrier je tiens à vous faire part de ma décision en tant que Maire de ne pas réouvrir les écoles maternelles et élémentaires de Villeneuve sur Yonne prévue à la date du 11 mai prochain pour les enseignants et à la date du 14 mai pour les effectifs scolaires comme le souhaitait le Gouvernement suite à l'annonce du 1er ministre dans le cadre du déconfinement.

Au nom du principe de précaution, face à la propagation du virus, et en l'absence de garanties, j'entends prendre cette décision qui vise à assurer la sécurité sanitaire des élèves, des enseignants et des personnels mairie en cette période du Covid-19 qui nous impacte. J'ai reçu à ce sujet les directeurs d'écoles et responsables de service des structures enfance-jeunesse pour leur expliquer ma décision et échanger avec eux. Une rencontre avec les représentants des parents d'élèves est prévue.

Ma décision est motivée au regard de l'avis du Conseil scientifique dans son rapport du 2 avril 2020 transmis au Gouvernement qui préconise une reprise pour septembre prochain pour tous nos enfants, ceux-ci étant des vecteurs potentiels du virus.

Par ailleurs, à mon sens, la première des conditions indispensables pour assurer le retour à l'école serait que les personnels enseignants, personnels communaux ou prestataires privés comme celui dédiés à la restauration soient dépistés préalablement puis régulièrement.

Nous avons pris connaissance du protocole sanitaire de réouverture des écoles maternelles et élémentaires. L'organisation à mettre en place dans un délai si court et avec des contraintes si nombreuses et si difficiles à mettre en œuvre, interpelle tant les élus que les enseignants sur la faisabilité d'un tel dispositif. Nombreux sont les parents qui m'ont fait valoir leurs plus vives inquiétudes et leurs oppositions à remettre leur enfant en classe dans de telles conditions. Ces propos sont appuyés par le sondage réalisé par les enseignants auprès des parents d'élèves. Ainsi il ressort des inquiétudes fortes quant :

✓ au manque de recul sur le danger du coronavirus et les diverses maladies que pourraient développer parallèlement les jeunes enfants

- √ au peu de temps restant avant la sortie de juin pour s'adapter à des modalités organisationnelles d'aménagement de classes jugées complexes et risquées :
 - L'accueil de 16 enfants maximum par section qui ne pourra être adapté pour chaque classe et les critères de sélection à mettre en œuvre
 - Les conditions de distanciation chez les plus petits qui nous semblent irréalisables
 - La difficulté à gérer les distances, les gestes, les mesures de précautions et gestes barrière tant à l'entrée en classe, que pendant les cours, les récréations, les sorties et lors des déplacements à effectuer
 - o les conditions de transports scolaires qui nous inquiètent
 - les conditions de restauration ne pouvant pas être assurées dans des conditions optimales de sécurité et d'hygiène
 - l'approvisionnement en gel hydro alcoolique et en masques au démarrage et sur toute la durée de l'école (des commandes effectuées sans certitude d'être livrées dans les temps impartis)
 - le caractère optionnel de la fourniture de masques pour l'ensemble des enfants alors même que l'Académie de médecine le préconise notamment durant les activités récréatives à partir du CP

En l'absence de tests, les risques que des intervenants infectés sans le savoir puissent malheureusement transmettre aux enfants le virus et vice et versa, ce qui pourrait conduire à une nouvelle propagation du coronavirus.

Par ailleurs, rien ne nous assure aujourd'hui une présence optimale tant des enseignants que des agents municipaux pouvant eux-mêmes être des sujets à risque ou faire valoir légitimement leur droit de retrait au regard des autorisations spéciales d'absences.

A l'heure d'aujourd'hui, toutes nos inquiétudes sont confortées par le fait que le département de l'Yonne est sectorisé en zone rouge.

C'est dans le même esprit, ce qui nous a conduit à ne pas rouvrir le périscolaire, la structure enfance-jeunesse, le centre de loisir et le restaurant scolaire.

Pour autant, comme depuis le début de cette crise, nous continuerons d'assurer au sein de l'école Joubert et de la structure Multi-Accueil, ce qui est aussi le cas à l'école privée Notre dame, l'accueil des enfants des personnels soignants, policiers, gendarmes et pompiers.

Si nous sommes conscient de l'impact économique de la crise du coronavirus, des difficultés sociales qui peuvent se poser, et que nous comprenons la nécessité d'un retour programmé à l'emploi, en revanche nous ne pouvons pas mésestimer les dangers qu'encourent nos enfants.

Toutes ces inconnues, rajoutées au risque de pénalisation des élus locaux que nous sommes face aux responsabilités qui nous incombent ou qui nous sont demandées voire imposées, me conduise, Monsieur le Préfet, à prendre dès aujourd'hui, un arrêté municipal actant la fermeture des écoles jusqu'à la prochaine rentrée scolaire de septembre.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes sentiments respectueux.

Cyril BOULLEAUX,
Maire de Villeneuve-sur-Yonne
Vice-président de la Communauté
D'Agglomération du Grand Sénonais

REPRISE DE L'ÉCOLE À COMPTER DU 8 JUIN

République Française



Département de l'Yonne

HOTEL DE VILLE - Place Georges Clemenceau - 99 Rue Carnot - 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE

☐ 03.86.87.62.00 ☐ accueil@villeneuve-yonne.fr

Villeneuve-sur-Yonne, le 29 mai 2020

Nos réf : DGS/Maire

Objet : formulaire aux parents sur la reprise des écoles

Chers parents.

Comme vous le savez, dans cette période du COVID-19, extrêmement anxiogène pour tous, nous avons eu à cœur avec mon équipe et nos services d'assurer la sécurité de nos enfants, du personnel communal et des enseignants dans nos écoles tant que toutes les garanties n'étaient pas assurées pour une reprise sécurisée et sereine. Cette situation nous a conduit, par principe de précaution, à nous opposer à une réouverture prématurée.

Si nous sommes conscients que certains élèves peuvent rencontrer des difficultés pour travailler à la maison et de l'importance de la scolarisation, ainsi que des difficultés que des parents peuvent, eux aussi, rencontrer par rapport à leur travail, la santé reste une absolue priorité.

Le virus continue de circuler dans notre pays.

Suite à l'allocution hier du 1er Ministre, M Edouard PHILIPPE, prônant la réouverture des écoles à partir du 2 juin prochain et ce, de manière progressive, mais semble-t-il obligatoire, je souhaite vous consulter en tant que parents d'élèves afin de recueillir votre avis, connaître vos intentions et prendre en compte vos attentes dans le cadre d'une éventuelle réouverture des écoles le lundi 8 juin prochain.

Vous trouverez ci-dessous un questionnaire dont je vous demande d'avoir la gentillesse de nous retourner à l'adresse mail suivante : dgs@villeneuve-yonne.fr ou en le déposant à l'accueil de la mairie pour le 2 juin 2020 jusqu'à 17h.

Avec notre soutien et restant à votre disposition,

Sien Cordiolement

Recevez, Chers parents, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Cyril BOULLEAUX

Maire de Villeneuve-sur-Yonne

Ce formulaire a été envoyé à tous les parents d'enfants scolarisés dans les écoles publiques de Villeneuve-sur-Yonne.

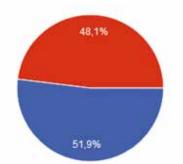
Représentant légal 1	Représentant légal 2
NOM: PRENOM: E-mail: Profession: N° de portable:	NOM: PRENOM: E-mail: Profession: N° de portable:
——— VOS ENFANTS ———	
Nombre d'enfants scolarisés en maternelle ou élémentaire :	
Ecole maternelle fréquentée : JULES VERN	NE DE LA TOUR D
• Niveau de chaque enfant en maternelle : PETITE SECTION MOYENNE SECTION GRANDE SECTION	
• Ecole élémentaire fréquentée : JOUBERT □	PAUL BERT
Niveau de chaque enfant en élémentaire : CP ☐ CE1	□ CE2 □ CM1 □ CM2 □ ULIS □
> SCOLARISATION	
Souhaitez-vous remettre votre/vos enfants à l'école ?	OUI NON
Si votre/vos enfants sont scolarisés, souhaitez-vous bénéficier d'un accueil périscolaire ? OUI NON NON NON NON NON NON NON	
> RESTAURATION SCOLAIRE	
Si votre/vos enfants reviennent à l'école, souhaiteriez-vous qu'ils déjeunent : Chez vous A l'école avec un pique-nique préparé par vos soins A l'école avec un pique-nique ou un menu simplifié froid préparé par notre prestataire et facturé selon les conditions de tarifs habituels	
> VOS REMARQUES	
Iltat du questionnaire Compte tenu de la décision	

oui

non

Résu

Souhaitez-vous remettre vos enfants à l'école ? 231 réponses



Compte tenu de la décision gouvernementale, la réouverture des écoles a été obligée.

La municipalité s'est donné, après des échanges avec l'inspecteur de l'éducation nationale, un délai pour la réouverture des écoles publiques de Villeneuve-sur-Yonne, à savoir le lundi 8 juin prochain.

Rue des Merciers

Amélioration de votre cadre de vie

Des difficultés de chantier auxquelles s'est ajoutée l'épidémie de COVID19 qui a touché notre pays, nous ont contraints à reporter la réfection de la voirie rue des Merciers. Nous nous en excusons et vous remercions de votre compréhension.

Les travaux débuteront le 22 juin prochain pour prendre fin mi-juillet

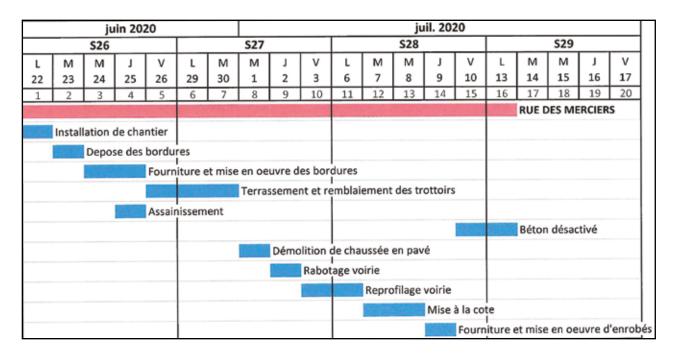
Vous trouverez ci-dessous le planning concernant l'avancement des tâches à effectuer.

Suite à ces travaux, les embellissements réalisés conféreront à cette rue une qualité visuelle et sécuritaire par un cheminement piétonnier aux normes en béton désactivé à l'identique des trottoirs déjà réalisés.



De plus, une meilleure prise en compte des accès aux garages et une accessibilité renforcée sera réalisée.

Pendant la durée de ces travaux impactant votre quotidien, la commune reste à votre disposition et à vos côtés pour tous renseignements.



Travaux de la gendarmerie de Villeneuve-sur-Yonne

La caserne de Villeneuve-sur-Yonne s'agrandit pour renforcer sa présence sur le territoire

Des travaux ont débuté au mois de janvier afin de créer 4 nouveaux logements, mais également l'extension des locaux administratifs et techniques de la caserne.



Les bornes de recharge des véhicules électriques rier dernier, faubourg Saint- sont opérationnelles

Mercredi 26 février dernier, faubourg Saint-Laurent, Bernard Petillat, le vice-président du syndicat départemental de l'énergie de l'Yonne (SDEY), a officialisé la mise en service de bornes de recharge électrique, en présence de Cyril Boulleaux, maire de Villeneuve-sur-Yonne et d'élus.

Une borne rapide est implantée à proximité de la gendarmerie. Deux bornes doubles sont, quant à elles, installées en bas de l'avenue Marceau et rue Saint-Jean (parking proche de l'école maternelle).

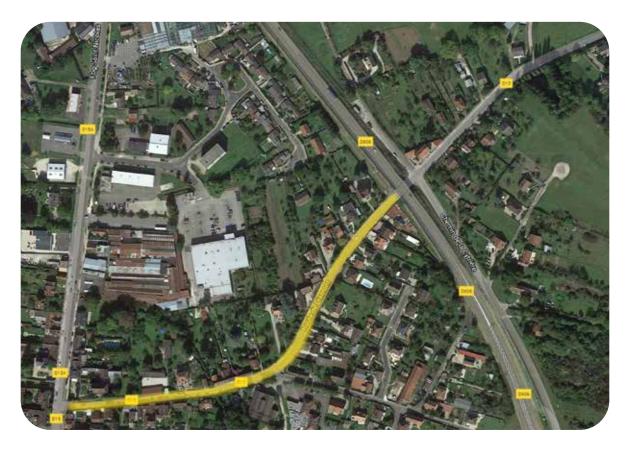
Le temps moyen de charge pour une borne normale est de trente minutes pour 50 km. La borne rapide permet, pour la même durée, de recharger pour 130 km.

Comptez 20 € par an pour obtenir le badge d'accès (sur le site du SDEY). La recharge est ensuite gratuite.



Route de Dixmont:

Travaux de modernisation des réseaux de voirie



Afin d'améliorer le cadre de vie des Villeneuviens, des travaux d'enfouissement des réseaux vont se dérouler à compter du 2 juin prochain sur la route de Dixmont (RD15), de l'angle du faubourg Saint-Nicolas jusqu'à la sortie de la ville.

Afin de limiter au maximum les désagréments pour les riverains et usagers de cette route, il a été décidé en partenariat avec la CAGS, GRDF, SDEY et Orange de réaliser ces travaux dans le cadre d'une programmation qui s'étend sur 6 mois.

Ces travaux vont nécessiter différentes phases d'intervention, notamment l'enfouissement des réseaux :

- d'eau potable, assainissement et eaux pluviales, par la CAGS,
- de l'éclairage public par la CAGS,
- de gaz, par GRDF,
- d'électricité et travaux préparatoires (installation de fourreaux) pour la fibre, par le SDEY,

Et également,

- réseau téléphonique, par Orange,

Pour finir, le département interviendra pour la réfection de la chaussée en 2021. Dans la foulée, la Municipalité de Villeneuve-sur-Yonne procédera à la réfection des trottoirs.

En raison de ces travaux, quelques modifications sont à prévoir en ce qui concerne la collecte des ordures ménagères, du tri sélectif, des conditions de circulation.

Plan de déviation





PAR BEAUDEMONT, ARMEAU OU VÉRON



TELECOM

ACCÈS AUX COMUNES DES BORDES - DIXMONT ET LES HAMEAUX DE PETIT VAU - VAUFOIN GRAND VAU - BEAUJARD TALOUAN - LES THÉNOTS FLANDRES ET VALPROFONDE

PAR LES COMMUNES DE PASSY, ARMEAU, VÉRON ET LE HAMEAU DE BEAUDEMONT



Pendant les 3 premiers mois des travaux, la route de Dixmont sera uniquement fermée de la rue de la Grosse Pierre au faubourg Saint-Nicolas.

Si vous venez des hameaux, vous pouvez emprunter la rue de la Grosse Pierre (au niveau de la crèche), rue de la Cornillatte, boulevard Victor Hugo (à proximité du collège) et rue de Valprofonde.

> Cette déviation est mise en place dans les 2 sens de circulation.

Collecte des déchets

Les hameaux ne seront pas impactés par les modifications de collecte des déchets.

Pour les riverains de la route de Dixmont, en raison de ces travaux, le camion de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif ne pourra pas passer.

A cet effet, des bacs ordures ménagères (couvercle grenat) et sélectif (couvercle jaune) sont à votre disposition afin d'y déposer vos sacs à l'angle des rues suivantes :

- Angle Faubourg Saint-Nicolas / Route de Dixmont ;
- Angle Rue de la Grosse-Pierre / Route de Dixmont ;
- Impasse des Prés Batard.

Exceptionnellement, des sacs jaunes seront à votre disposition auprès de votre mairie.

Le service Collecte et traitement des déchets de la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais (CAGS) se tient à votre disposition pour tout complément d'informations au : 03 58 45 10 23.

Circulation des bus

Les travaux entraînent des modifications de trajets et d'horaires pour les bus. Ces informations sont consultables sur les panneaux des arrêts de bus mais également sur le site de la ville et à l'accueil de la mairie.

Édition printemps 2020

Un BBQ-boat arrive à Villeneuve-sur-Yonne



Le BBQ-Boat arrive à Villeneuve sur Yonne, et fera de celle-ci la première ville de France à accueillir ce nouveau concept en eaux intérieures

Qu'est-ce qu'un BBQ-boat ?

Le BBQ-Boat est une embarcation insubmersible qui ressemble à un donut géant, équipé d'un moteur 6cv qui ne requiert pas de permis, d'un barbecue central à gaz ou bien d'un bol à glaçons géant, et pouvant accueillir jusqu'à 10 passagers.

Partez en famille, entre amis ou entre collègues, pour une expérience 100% fun et intense. Idéal pour les anniversaires, team building, enterrement de vie de jeune fille ou de garçon.

La mise en service est prévue le 15 juin et les tarifs de location seront disponibles très prochainement.

Escale de plaisance de Villeneuve-sur-Yonne

3 bornes à bateau et une borne de paiement vont être installées dans le courant du mois de juillet afin de rentrer en service début août ; elles auront pour but d'apporter le service de distribution d'eau et d'électricité pour les plaisanciers faisant halte à Villeneuve-sur-Yonne.

La demande pour intégrer le nouveau port ne cesse de s'accroître.

Les bateaux qui se sont retrouvés bloqués à la suite de la panne de l'écluse vont bientôt rejoindre leur port d'attache et dès qu'ils seront partis, le port sera à nouveau complet, même pour les bateaux de passage.



Une liste d'attente a même été créée et une dizaine de bateaux de toutes tailles se sont d'ores et déjà inscrit.

Il y a un réel engouement pour Villeneuve-sur-Yonne et son escale!

Villeneuve-sur-Yonne se dote d'un parcours d'orientation



3 parcours (29 balises au total) sont proposés.

- Circuit vert : 2,3 km (8 balises), il s'agit d'un parcours de niveau facile.
- Circuit bleu: 3,3 km (15 balises), il s'agit d'un parcours de difficulté moyenne.
- Circuit rouge: 4,4 km (23 balises), il s'agit d'un parcours difficile.

Les plans d'orientation sont téléchargeables sur le site de la ville (www.villeneuve-yonne. fr – rubrique : culture et tourisme) et disponibles au bureau d'information touristique de Villeneuve-sur-Yonne.

Testez votre sens de l'orientation et (re)découvrez l'aire de loisirs des étangs de Villeneuve-sur-Yonne avec le parcours permanent d'orientation (PPO), nouvellement installé.

Cette activité gratuite, accessible en famille (enfants à partir de 6 ans) est un partenariat entre la municipalité de Villeneuve-sur-Yonne, la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais (CAGS) et l'association Ycone (Yonne course d'orientation, nature et évasion), qui cherche à

promouvoir la pratique de la course d'orientation par différents moyens : entraînements, compétitions, manifestations...

Un panneau d'accueil indique le début du parcours ; ensuite, il suffit de localiser les balises, de petites bornes grises dissimulés à travers l'aire de loisirs, en vous servant du plan d'orientation. Vous poinçonnerez votre plan à chaque balise trouvée. L'accès se fait depuis Villeneuve-sur-Yonne par le chemin de halage / voie verte.

Chemin de halage

Les travaux du chemin de halage sont actuellement en cours entre Etigny et Villeneuve-sur-Yonne.

Ces aménagements vont permettre la création d'une voie douce avec une piste cyclable. Il s'agit d'un projet financé par la Communauté d'agglomération du grand Sénonais pour un montant de 365 000 euros.



Cette deuxième phase de travaux s'inscrit dans le projet de réaménagement du chemin de halage entre Villeneuve-sur-Yonne et Armeau.

UNRPA

Union nationale des retraités et personnes âgées

L'UNRPA (Union nationale des retraités et personnes âgées) de Villeneuve-sur-Yonne tenait son assemblée générale le vendredi 24 janvier dernier, dans une ambiance conviviale.

Ce moment privilégié est l'occasion de constater qu'avec 187 adhérents et des activités proposées tout au long de l'année, l'association compte beaucoup dans la vie associative et communale.

En effet, L'UNRPA participe activement à la vie associative de la commune (activités et animations hebdomadaires) ; elle collabore également aux Jours Bleus avec l'association Amitié et Loisirs et tient un stand au Marché de Noël...

Elle organise également des voyages, des déplacements en France ainsi qu'à l'étranger (séjour en Norvège en 2019).



Le Clos de Crève-Coeur célèbre la Saint-Vincent

dimanche 9 février 2020

Le Clos de Crève-Coeur a célèbré le patrimoine viticole à Villeneuve-sur-Yonne, à l'occasion de la Saint-Vincent le dimanche 9 février dernier.

Neuf confréries de l'Yonne et de Seine-et-Marne ont répondu à l'invitation du Clos de Crève-Coeur pour cette célébration qui a débuté à 10h15 sur le parvis de l'église Notre-Dame.

Le saviez-vous?

Qui est Saint-Vincent, le patron des vignerons ?

Vincent, homme d'église et martyr, a, après sa mort, rapidement fait l'objet d'un culte. Son corps et ses reliques ont voyagé à travers l'Europe. Afin de glorifier la tunique de Saint-Vincent et une croix d'or de Tolède, reliques ramenées de Saragosse à la suite d'une expédition en 542, le Roi Childebert 1^{er}, fils de Clovis, fait construire une basilique placée sous le double vocable de Saint Vincent et de la Sainte Croix. Cette abbaye se nomme Sainte-Croix-Saint-Vincent. Comme beaucoup, elle possède un vignoble et ses moines auraient invoqué Saint Vincent afin de protéger leurs vignes et leur production.

De nouveaux tatamis installés au club de judo



Le mercredi 11 mars dernier, le club de judo de Villeneuve-sur-Yonne inaugurait son tout nouveau tatami.

La surface de tapis vient d'être entièrement remplacée, pour le plus grand plaisir des 110 licenciés du club.





C'est un financement commun qui a permis ce résultat (à hauteur de 54 % par la municipalité de Villeneuve-sur-Yonne, 20 % par le Conseil départemental et 26 % par le club).

Le club, qui a fêté ses 40 ans d'existence en 2018, est dynamique et peut se vanter d'obtenir de bons résultats et des beaux palmarès.



Club de Voile

Le club de Voile de Villeneuve-sur-Yonne organisait son assemblée générale le samedi 11 janvier dernier.

Les activités de cette association dynamique sont la voile Loisir, la compétition, l'école de sport et elle propose l'initiation à la voile en juillet et août. Renseignements : 06 47 67 92 19.

AAPPMA

Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques

L'association AAPPMA de Villeneuve-sur-Yonne, soucieuse de son environnement et amoureuse de la nature, a organisé le 23 février dernier une balade nettoyage.

Les bénévoles ont malheureusement découvert de nombreux détritus laissés par des pollueurs sans scrupules. Les dépôts de déchets dans la nature ont beau être punis par la loi, ils sont de plus en plus fréquents dans nos villes, nos campagnes, nos forêts et aux abords des routes. Ces déchets polluent les sols, les cours d'eau, les nappes phréatiques et même l'air en dégageant des substances toxiques.

L'association prévoit d'organiser d'autres sorties qui ont pour but de faire place nette dans les lieux victimes de l'incivisme.





Pose de panneaux

L'association a procédé à la pose, le 25 janvier derniers, de panneaux halieutiques à la base de loisirs des Sainfoins ainsi qu'à l'étang Louis Conte. Un panneau parking a été également mis en place pour indiquer la prochaine aire de stationnement prévue pour les véhicules avec remorques face à la descente à bateaux.



Associations

#enfantsetpeche

AAPPMA - Atelier Pêche Nature (APN)

Une bonne prestation de l'ensemble des enfants des Ateliers de Villeneuve-sur-Yonne et de Saint-Julien-du-Sault présents le samedi 14 mars dernier pour la pêche à la truite à l'étang Louis Conte.

P.P.
Pache & Manual Property of the Control of the

10 enfants pour 30 truites pêchées. Un très bon résultat dans une ambiance conviviale.





Tennis club de Villeneuve-sur-Yonne

Le tennis club a réalisé sa deuxième édition du tournoi des rois le 27 janvier dernier.

Plus de treize paires de doubles se sont affrontées dans des matchs acharnés.

Encore merci à tous les participants. Rendez-vous l'année prochaine!



#commémorations

Les commémorations patriotiques

Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme le mercredi 11 mars 2020 au monument aux morts



Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme le mercredi 11 mars 2020 au monument aux morts

Le 19 septembre 2018, le Président de la République s'était engagé à ce que soit organisée une Journée nationale d'hommage en mémoire des victimes d'attentats en France et des victimes françaises d'attentats commis à l'étranger. Le jour retenu est le 11 mars.

De façon symbolique, la date du 11 mars fait référence à l'attentat commis à la gare d'Atocha à Madrid en 2004. Cette date correspond également au premier des attentats perpétrés en 2012 à Toulouse et Montauban.

A cette occasion, M. le Maire accompagné d'élus, de Villeneuviens et d'associations d'anciens combattants ont rendu hommage aux victimes d'attentats devant le monument aux morts de Villeneuve-sur-Yonne.

Souvenons-nous des victimes du terrorisme. Pensons à leurs familles, à toutes celles et ceux qui ont été blessés dans leur chair, ainsi qu'aux héros qui sont intervenus au péril de leur vie. N'oublions jamais.

Annulation des cérémonies commémoratives

La Municipalité de Villeneuve-sur-Yonne attache une importance particulière au devoir de mémoire. Elle organise, en collaboration avec les associations patriotiques, les cérémonies commémoratives qui permettent à tous de mieux connaître l'histoire de notre pays et les grandes dates anniversaires qui ont marqué notre Histoire.

En raison de la crise sanitaire, certains moments de recueillement et de souvenir ont été annulés (en dehors de Paris) :

- 19 mars : commémorations à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
- 26 avril : souvenir des victimes et des héros de la Déportation du dimanche ont été annulées en raison de la crise sanitaire
- 9 mai : journée de l'Europe commémoration de la Déclaration Schuman,
- 10 mai : commémoration annuelle en France métropolitaine de l'abolition de l'esclavage et fête nationale de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme.

A Villeneuve-sur-Yonne, les édifices publics ont été pavoisés aux couleurs nationales et européennes pour certaines, selon les directives de la préfecture.

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945.



Malgré le confinement, une cérémonie s'est tenue en comité restreint vendredi 8 mai dernier au monument aux morts.

M. Le Maire, accompagné d'élus et de 2 porte-drapeaux, ont tenu à commémorer le 8 mai 1945 de fin de la 2^{nde} guerre mondiale et en hommage aux alliés. Ils ont déposé une gerbe du souvenir devant le monument.

#devoirdememoire

Les commémorations patriotiques

Commémoration de la Journée nationale de la Résistance







Samedi 30 mai dernier, M. le Maire de Villeneuvesur-Yonne a rendu hommage à la Résistance à la stèle de Cochepie à Villeneuve sur Yonne, puis à la stèle de la Roche au Diable en présence des Maires de Dixmont et Les Bordes ainsi que des représentants des associations d'anciens combattants.

Les commémorations de l'année 2020 à venir



Lundi 8 juin à 18h

Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » en Indochine.

Jeudi 18 juin à 18h

Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle.

Mardi 14 juillet à 11h

Défilé de la fête nationale.

Vendredi 17 juillet à 18h

Journée nationale à la mémoire des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « Justes » de France.

Vendredi 25 septembre à 18h

Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives.

Mercredi 11 novembre à 10h30

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918. Fleurissement des tombes et manifestation.

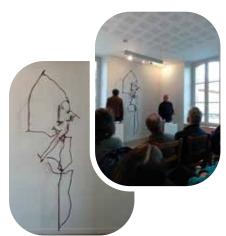
Musée-Galerie Carnot : des expositions de grande qualité

Lecture croisée de poèmes

samedi 29 février 2020

A l'occasion de la clôture de l'exposition "Dix ans d'enrichissement des collections du Musée-Galerie Carnot", avait lieu une lecture à 2 voix des poèmes extraits du recueil de Gérard Noiret "En passant".

Jean-Luc Dauphin a invité Gérard Noiret pour une lecture croisée de poèmes. Deux sculptures de Jean-Louis Gerbaud, plasticien et illustrateur du recueil, ont été exceptionnellement présentées à cette occasion.



Trois talents féminins (1890 - 1950) Noémi Genouille, Emilie Desjeux, Renée Lacroix

7 mars au 11 avril 2020

Samedi 7 mars dernier, une cinquantaine de personnes est venue découvrir, en avant-première, les oeuvres de l'exposition "Trois talents féminins 1890-1950" présentées au Musée-Galerie Carnot jusqu'au 11 avril 2020 (exposition arrêtée le 17 mars en raison de la crise sanitaire du Covid-19).

Trois femmes peintres, trois talents, trois célibats consacrés à la peinture, à la fin du XIXe et dans la première moitié du XXe siècle...

- Noémi Genouille, fille du proviseur du Lycée de Sens, a été l'élève de l'excellent portraitiste sénonais Auguste Challard. Paysagiste, elle est également l'auteur du devant d'autel de l'église de Cudot.
- Emilie Desjeux, née à Joigny et très attachée à Bussy-en-Othe où elle a ses racines, mène une carrière reconnue qui lui vaut de grandes commandes publiques comme la scène du Banquet d'Auxerre où Combes lance la Séparation de l' Etat et des Eglises. Elève de Bouguereau et de Vignal, elle se révèle aussi talentueuse dans le paysage que dans le portrait.

- Leur cadette Louise Renée Lacroix est née à Paris, mais réside régulièrement à Villeneuve-sur-Yonne où est implantée de-

puis un siècle sa famille paternelle. Sociétaire comme ses consoeurs du Salon des Artistes français, elle excelle dans le paysage et nous restitue des scènes de la vie villeneuvienne.







#animations

Musée-Galerie Carnot : des animations pour tous les publics

Café-sourire jeudi 9 janvier



Pour briser la solitude et créer des liens d'amitié, les bénévoles du Secours Catholique animent des réunions ouvertes à tous, les « café-sourire ».

Ce jeudi 9 janvier, la rencontre avait lieu au Musée-Galerie Carnot. Après avoir visité le Musée, les échanges ont continué autour d'un café et d'une galette des rois réalisée par une participante.

L'exposition des dessins d'humour de Paul Avoine a particulièrement délié les langues. Par cette action, la culture s'ouvre au plus grand nombre.

Dans le cadre de l'exposition de Paul Avoine au Musée-Galerie Carnot, un groupe de l'APAJH de Sens a eu la surprise de se faire "croquer" par le caricaturiste villeneuvien Fuzin.



Un livre, une oeuvre, une musique jeudi 20 février



Dans le cadre de l'animation « Un livre, une oeuvre, une musique », les enfants de l'école maternelle de La Tour sont venus au Musée-Galerie Carnot découvrir l'histoire de l'ours Pompon, lue par Maryline de la bibliothèque Jorge Semprun, mise en musique par la pianiste Marie-Hélène Pauvert.

Ensuite, les enfants ont imaginé l'histoire de la sculpture de Marc-André Gauer Chat Egyptien présentée au Musée-Galerie Carnot. Conçue conjointement par les équipes de la bibliothèque et du musée, cette animation a pour but de permettre à l'enfant d'aborder l'art par l'imagination.

Les portraits à l'honneur



Une animation pour les enfants de l'école Saint-Louis Notre-Dame au Musée-Galerie Carnot : les portraits à l'honneur!

Les grandes sections de maternelle et les CE2 de l'école Saint-Louis Notre-Dame sont venus au Musée-Galerie Carnot découvrir les portraits.

Les séances ont été poursuivies en classe afin que les enfants confectionnent leurs propres masques en papier mâché.

Réouverture du Musée-Galerie Carnot

Nous sommes heureux de vous apprendre que le Musée-Galerie Carnot a rouvert ses portes le samedi 30 mai dernier, suite à la validation préfectorale.

Exposition « Floraison » Judith Wolfe

jusqu'au 30 août 2020

Vous pouvez d'ores et déjà venir découvrir la toute nouvelle exposition « Floraison » consacrée à Judith Wolfe. Ses œuvres sensibles et colorées seront visibles jusqu'au 30 août. Le vernissage ne pouvant avoir lieu, osez venir à la rencontre de l'artiste les 13 et 27 juin, 18 juillet, 29 août 2020 pour échanger autour de son travail et de ses œuvres.

Profitez également des derniers jours de l'exposition des dessins d'humour de Paul Avoine. Jusqu'au 13 juin, venez sourire devant l'élégance conjuguée à la tendresse.



Judith Wolfe Champs fleuri 7 2009 © Michel Palomba Copyright: © Adagp, Paris, 2020



Le Musée-Galerie Carnot, c'est aussi des salles de collections permanentes faisant la part belle aux artistes locaux ayant mis en valeur nationalement les paysages de Villeneuve-sur-Yonne.

Afin d'assurer la sécurité autant des employés que des visiteurs l'équipe du Musée-Galerie Carnot a mis en place un protocole qui répond aux critères de distanciation et de salubrité en vigueur (circuit de visite fléché, mise à disposition de gel hydroalcoolique, maximum trois visiteurs par salle).

INFOS PRATIQUES:

Musée-Galerie Carnot 4, rue Carnot - 89500 Villeneuve-sur-Yonne 03 86 83 02 48

Ouvert du lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30 Juillet : dimanche et jours fériés de 10h à 13h et de 15h à 18h

Cet été le Musée-Galerie Carnot propose aux petits, aux ados et aux grands, des visites, des ateliers, des goûters, des dégustations... à consommer sans modération (programmation en ligne à partir du 5 juin !!).

Le 25 janvier dernier se tenaient les Portes ouvertes à la police municipale

Permettre aux citoyens de mieux connaître et comprendre les fonctions de policier municipal : tel est l'objectif de l'opération portes ouvertes, une première, organisée le samedi 25 janvier dernier dans les locaux de la police municipale.

L'occasion également de découvrir les locaux situés 6, place de la République et entièrement refaits et aménagés pour recevoir l'équipe des 5 policiers municipaux dans des conditions optimales.

Véritable police de proximité, la police municipale de Villeneuve-sur-Yonne est au quotidien sur le terrain, à l'écoute des problèmes de nuisances, de stationnements ; elle veille également au respect du Code de la route dans la ville.



> Les pompiers se jettent à l'eau pour un exercice

Sauver une personne de la noyade n'est pas une intervention anodine, surtout quand l'eau ne dépasse pas les 6 degrés !

Les pompiers de Villeneuve-sur-Yonne, Sens et Auxerre étaient présents aujourd'hui sur les bords de l'Yonne pour réaliser un exercice grandeur nature

Le scénario : une barque s'est retournée, avec 3 hommes à bord ; l'un d'eux a réussi à rejoindre la rive, les 2 autres sont au fond de l'eau.

Après des recherches intensives, les plongeurs repêchent un premier mannequin plongé au fond de l'eau

Cet exercice permet d'évaluer l'ensemble des procédures et la rapidité d'intervention de tous les participants et éventuellement de modifier, voire corriger certains dysfonctionnements.



Les pompiers en plein exercice

> Exercice périlleux sur le toit de l'Eglise Notre-Dame de l'Assomption

Les pompiers du Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) de Sens, d'Auxerre et d'Avallon ont réalisé des manoeuvres sur le toit de l'Eglise Notre-Dame de l'Assomption, le lundi 3 février dernier.

Le scénario de cet exercice grandeur nature : un ouvrier est en danger sur l'échafaudage de l'église, les pompiers du GRIMP doivent intervenir rapidement pour le mettre en sécurité.

Anticiper et s'entraîner pour agir en toute sécurité : en cas d'urgence, les pompiers doivent être en mesure d'agir rapidement et en toute sécurité. Cela implique d'avoir les bons réflexes et de connaître les conseils à donner aux éventuelles victimes ; c'est pourquoi, des simulations d'interventions d'urgence sont organisées, comme celle qui s'est déroulée sur les toits de l'Eglise Notre-Dame de l'Assomption à Villeneuve-sur-Yonne.





2º tour des municipales : le scrutin reporté au dimanche 28 juin 2020

Dans le contexte sanitaire actuel suite à l'épidémie du coronavirus, le président de la République puis le ministre de l'intérieur ont annoncé le report du second tour des élections municipales initialement prévu le 22 mars 2020.

La ville de Villeneuve-sur-Yonne fait partie des 5000 communes où un second tour est nécessaire au vu des résultats du premier tour.

La date du second tour des élections municipales a été fixée au 28 juin prochain

Toutes les précautions de sécurité sanitaire seront prises pour assurer le bon fonctionnement du scrutin et garantir la sécurité des membres du bureau de vote et des électeurs.

Navette municipale

Tout comme pour le 1^e tour, une navette municipale gratuite est mise en place pour le 2^e tour des élections municipales, le 28 juin prochain. Elle circulera de 9h à 17h afin de faciliter votre déplacement pour rejoindre votre bureau de vote.

Pour en bénéficier, vous pouvez vous inscrire auprès de l'accueil de la mairie : 03 86 87 62 00 ou appeler directement le dimanche 28 juin au 06 21 90 71 41.



Résultats du 1^{er} tour des élections municipales du dimanche 15 mars 2020

> Générations Villeneuve-sur-Yonne (Cyril Boulleaux): 590 (36,22 %)
> Villeneuve qui rayonne (Michel der Agobian): 329 (20,20 %)
> Rassemblement national pour VSY (Cyril André): 242 (14,86 %)
> Ensemble faire vivre la démocratie (Nadège Naze): 468 (28,73 %)

Taux de participation: 45,84 %

#conservatoire



Décembre 2019

Bienvenue aux nouveaux-nés

Malorie BELLIER PALOPOLI Sisa LOPEZ RAMIREZ

Ils se sont mariés

BAUMIER Christophe/NOURI Lydia COUTEAU Olivier/TARRAF Loubna

Ils se sont pacsés

Yohann CAPELA - Ludivine LANDAIS

Ils nous ont quittés

Nicole OLLIVIER veuve BERTHELIN (67 ans)
Pierre DELZANGLES (82 ans)
Clara GENOVESE veuve GADEBOIS (95 ans)
Simonne CHASTAGNIER veuve BEZAULT (89 ans)
Christiane BERTAUX épouse PRADIER (87 ans)
Raymond BARBARA (94 ans)
Cyrille MILBERT (49 ans)

Janvier 2020

Bienvenue aux nouveaux-nés

Gabin VALLÉE JEROME Lauryne MOREL Maverick GAGNE Lilou SAMYN MARIÉ

Ils nous ont quittés

Pierrette BERTRAND Veuve AUGER (101 ans) Jacques, Robert DETRIE (90 ans) Michel BOTTIN (85 ans) Yvonne FRÉCOT (99 ans) Jean-François FRADET (44 ans) Julie MASLO Veuve FACCHIN (80 ans) Alain MAUNET (63 ans) Francine KRAIMPS (63 ans)

— Février 2020

Bienvenue aux nouveaux-nés

Ethan LEREY Gabin AUBOIS

Pacs

Sandra DA SILVA PEREIRA - Victor-Manuel MARTINS Alexandre LANCELLE/Ophélie BOUCLET

Ils nous ont quittés

Gérald MALARÉ (55 ans) Colette CHASTRAGNAT veuve SERRÉ (88 ans)

Mars 2020

Bienvenue aux nouveaux-nés

Luna ITURZAETA GUILLIER Baptiste PILLU Noémia DOS SANTOS MELO WELKER

Pacs

David OZAN - Roxane TSANG-CHING-SANG

Ils nous ont quittés

Jean POTHIEŘ (84 ans)
Franck PERRAUX (56 ans)
Jacqueline DUROSAIRE veuve BIDAULT (81 ans)
Christiane CAIRE veuve DUBOIS-TRANCY (93 ans)
Gilbert CHASTRAGNAT (95 ans)
Jacques GONON (95 ans)
Maryvonne ROSÉ (71 ans)
Nicole COCHARD veuve DOUARIN (90 ans)

Avril 2020

Bienvenue aux nouveaux-nés

Bengy LEPRÊTRE Nell TURPIN

Ils nous ont quittés

Simonne LAIĞNEAU (80 ans)
Odile LAPLAGNE veuve BOUTAUD (89 ans)
Jean LUCOTTE (81 ans)
Enrico BARBON (96 ans)
Marcelle MENEY veuve PERROT (99 ans)
Jean BRIET (72 ans)
Solange BONNEAU (69 ans)
Geneviève QUARREZ (78 ans)

Mai 2020

Bienvenue aux nouveaux-nés

Augustin FOSSATI Martin DUCRET

Ils nous ont quittés

Jeanne BLANCHON Vve LENOIR (97 ans)
Jules RAISON (89 ans)
Simone HOUY Vve BOURILLON (91 ans)
Monique VELLUTINI épouse OSCISLAWSKI (86 ans)
Micheline VALET veuve BOURRAT (92 ans)
André ROLLOT (68 ans)
René ROBCIS (74 ans)

#conseilsmunicipaux

Conseil municipal du lundi 9 mars 2020

Délibérations

Intercommunalité

- Abrogation de la déclaration d'utilité publique du captage de Beaudemont
- Création d'un service commun de la défense extérieure contre l'incendie (DECI)

Flus

- Signature d'une convention relative à la réalisation de l'adressage, de la mise sous pli et du colisage de la propagande électorale avec l'Etat

Finances

- Versement d'une avance de subvention à l'association du Centre de Loisirs pour l'année 2020
- Tarifs 2020 du port de plaisance
- Signature d'un contrat de location avec M. LAS-NIER Mathieu pour un bien sis 42 route de Beaudemont en vue d'y installer une maison médicale

Divers

- Adhésion au Groupement d'intérêt Public Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté

Vous pouvez vous adresser à vos élus pour obtenir plus de renseignements sur les dossiers examinés par le Conseil Municipal



Quel est le rôle du conseil municipal?

Le conseil municipal, dont les membres sont élus au suffrage universel direct lors des élections municipales, représente les habitants. Ses attributions sont très larges depuis la grande loi municipale de 1884, qui le



charge de régler "par ses délibérations les affaires de la commune". Cette compétence s'étend à de nombreux domaines. Le conseil municipal donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les textes ou par le représentant de l'État.

Il émet des voeux sur tous les sujets d'intérêt local : il vote le budget, approuve le compte administratif (budget exécuté), il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour accorder des aides favorisant le développement économique...

Le conseil municipal exerce ses compétences en adoptant des délibérations. Ce terme désigne ici les mesures votées. Il peut former des commissions disposant d'un pouvoir d'étude des dossiers.

Le conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre et l'ordre du jour, fixé par le maire, doit être communiqué avant le début de la séance. Celle-ci est ouverte au public sauf si l'assemblée décide le huis clos, ou si le maire exerce son pouvoir de "police des séances", notamment en cas d'agitation, et restreint l'accès du public aux débats.

#tribunes

Nous rappelons que lors du Conseil municipal du 22 décembre 2014, après en avoir délibéré, les élus avaient voté à l'unanimité les modifications relatives au règlement intérieur du Conseil municipal attribuant à chaque groupe le nombre de caractères dans les colonnes, tenant compte de la représentation de chaque groupe.

Tribune réservée à la majorité

Depuis le début de l'épidémie du Covid-19, la municipalité a été très impliquée pour assurer la sécurité des Villeneuviennes et des Villeneuviens et permettre au service public d'être présent au quotidien dans ces moments difficiles que nous traversons. Nos services ont été mobilisés, de belles initiatives de solidarité ont été engagées, avec plusieurs partenaires économiques et associatifs locaux.

La distribution gratuite de masques à la population lancée par le Maire et en soutien aux professionnels des secteurs sanitaires et médico sociaux, ainsi qu'aux commerçants de notre ville, les prises de décisions aux moments opportuns, la prise en charge des conséquences du Covid-19 en terme d'organisation et de logistique ont démontré la capacité du Maire, entouré de son équipe, à gérer la crise sanitaire, fort de son expérience et de sa présence sur le terrain lors des inondations et autres drames qui ont touché notre commune.

Le Maire n'a pas hésité, malgré les pressions, à repousser autant que possible l'ouverture des écoles pour assurer la sécurité de nos enfants, tant que toutes les garanties n'étaient pas assurées. Aujourd'hui, des protocoles sanitaires sont mis en place pour veiller à une reprise sereine et sécurisée.

Concentré sur les efforts à mener pendant toute cette période qui nécessite un investissement de chaque instant, une présence sur le terrain et de savoir prendre de la hauteur, le Maire n'a pas voulu rentrer dans la polémique nouvellement lancée par l'opposition de Mme Naze. Celle-ci aurait mieux fait, selon nous, d'endosser les habits d'une élue responsable et solidaire. Prétextant faussement qu'elle n'avait pu s'investir concrètement pendant toute cette période de crise et voulant faire croire à un refus de notre part de travailler à nos côtés, plusieurs propositions lui ont été faites, comme notamment une participation à la banque alimentaire, proposition qu'elle a déclinée. D'autres élus ou candidats n'ont pas hésité, quant à eux, à y participer.

Mme Naze ne peut oublier le courrier mail adressé le 30 avril dernier, par le Maire, proposant à l'ensemble des groupes d'opposition de le rencontrer afin d'évoquer la crise sanitaire, les mesures prises et celles à mettre en œuvre pour assurer le déconfinement. Courrier resté à ce jour sans réponse!

Rien n'empêchait par ailleurs Mme Naze ou d'autres élus de prêter main forte au Maire et à son équipe présents chaque vendredi matin pour assurer le bon fonctionnement du marché.

Tout au long de cette période, le Maire a tenu à informer la population comme l'ensemble des élus du conseil municipal de toutes les actions mises en œuvre et de ses décisions, dans un souci de transparence, par le biais d'une communication adaptée et au fil de l'événement.

La crise sanitaire n'est pas finie, chaque bonne volonté est toujours la bienvenue. Nous refermons la page de la polémique, qui nous semble inutile et inappropriée car nous avons autre chose à faire et une autre conception du rôle de l'élu au service de la population.

Cyril Boulleaux, Patrice Cauchi, Annick Dimanche, Nathalie Facchin, Thierry Mollens, Anne-Marie Bohler, Philippe Lebret, Monique Gauthier, Jean-Luc Dauphin, Jean-Michel Pathier, Marc Maneru, Patrice Carillon, Florence Verly, Roland Gunti, Suzanne Belin, Michel Delienne, Lahcen El Fakri Les élus de la majorité municipale

Tribune réservée à l'opposition

Le groupe Un autre choix pour Villeneuve ne nous a pas fait parvenir sa tribune.

« Durant cette période difficile nous avons pu constater au sein de notre ville de formidables élans de solidarités comme, par exemple, celui des couturières, des maraîchers, des personnes s'aidant entre elles. Sans oublier ceux qui ont du continuer à travailler pour simplement nous permettre de vivre en prenant des risques pour eux et leurs proches. Un grand merci à toutes et tous. Aujourd'hui, l'enjeu et de vivre avec ce risque sanitaire.

Alors ne laissons pas se confiner nos esprits, nos volontés et nos capacités d'actions pour faire de cette période un levier d'actions pour Villeneuve afin de concrétiser et renforcer des coopérations pour construire collectivement et ensemble un nouvel avenir de notre ville. Poursuivons et renforçons cet élan !! »

Guy ALLUIN, Marie-Josée FEBVEY, Jean KASPAR, Nadège NAZE, Joan RICHARDSON, Francine SIMON groupemunicipal.vld@gmail.com

« Retrouvez nos informations sur notre site www.vsy.fr et sur notre page facebook.com/VSY.FR/ Prenez soin de vous! »

Michel DER AGOBIAN, Sylvie LEBRUN groupe VSY.FR

* Les textes de cette rubrique sont rédigés sous l'unique responsabilité de leurs auteurs, ils ne font l'objet d'aucune modification de la part de l'équipe rédactionnelle du magazine.

OUVERTURE

MAGAZINE MUNICIPAL



Rendez-vous en septembre 2020 pour la prochaine édition

#Villeconnectée

La Mairie de Villeneuve-sur-Yonne dispose d'un site Internet où elle affiche toute l'actualité de la commune.

Il est également possible de recevoir les informations directement dans votre boîte mail en vous inscrivant à la newsletter. Pour cela, rendez-vous sur : La Ville développe son activité sur les réseaux sociaux pour améliorer la qualité du service public et répondre à vos besoins tout en tenant compte de vos habitudes sur Internet.

Suivez-nous!



Villeneuve sur Yonne



www.villeneuve-yonne.fr